

EUROPE

Les Dîners politiques du Journal du Parlement Les relations France - Ukraine

Fondés sous la IVème République par Claude-Henry Leconte, Président d'honneur des Journalistes Européens et Président-fondateur du Comité des Intellectuels Européens, les dîners politiques du Journal du Parlement réunissent plusieurs fois par an Ministres, Ambassadeurs, Parlementaires et représentants de la société civile pour traiter d'un thème d'actualité. Après Israël, en prélude aux cérémonies du 60ème anniversaire de la fondation de l'Etat, ce sont les relations entre la France et l'Ukraine - toujours en partenariat avec le Haut Comité National de la Francophonie- qui ont été choisies comme thème de cette nouvelle édition...

Dans le salon privé de « la Ferme Saint-Simon », la table élue par les Ambassades et les parlementaires, étaient réunis **S.E. Kostiantyn Tymoshenko**, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire d'Ukraine, Délégué permanent auprès de l'UNESCO, **Frédéric Hnyda**, Vice-président d'Ukraine 33, Secrétaire Général du Comité de Défense de la Démocratie en Ukraine, Secrétaire Général de l'Union des Français d'origine ukrainienne. Côté français, on remarquait la présence du **Président du groupe France-Ukraine, Eric Diard**, Député des Bouches du Rhône, Membre de la Commission des Lois et **Jean Marc Roubaud**, Député du Gard, Vice-Président du Groupe France-Ukraine, Vice-Président du Groupe d'Etudes sur la Presse, Membre de la Commission des Affaires Etrangères, avec pour la Haute Assemblée le **Sénateur du Gers, Aymeri de Montesquiou**, Vice -Président de la Commission des Finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation, Vice-président du Groupe France-Ukraine, mais aussi, Secrétaire de la Délégation pour l'Union européenne. Présidente du Haut Comité National de la Francophonie, également Présidente du Centre National des Indépendants et Membre du Conseil Economique et Social, représentait la troisième assemblée de la nation, tandis que **Maître**

Alain de Foucaud, Avocat à la Cour, ancien Membre du Conseil de l'Ordre et Conseiller du Bâtonnier pour les affaires internationales, désormais Membre du Conseil National des Barreaux et Vice-Président de l'International Bar Association, apportait son analyse sur l'évolution du droit en Europe...

Morceaux choisis :



S.E. Kostiantyn Tymoshenko :

Les relations parlementaires sont très importantes et sont sur la feuille de route 2008-2009. Les relations franco-ukrainiennes, elles, existent depuis des décennies et ont des perspectives d'avenir. Mais laissez-moi évoquer tout d'abord quelques grandes dates. L'Indépendance Ukrainienne a pris naissance par l'acte adopté par le parlement ukrainien du temps du socialisme, ce document a été confirmé par le référendum du 1er décembre 1995 par 90% de la

population.

Le 23 janvier 1992, Roland Dumas, le ministre des Affaires étrangères de l'époque, est venu à Kiev et un protocole des relations diplomatiques a été établi.

En juin 1993, notre Premier Ministre s'est rendu à Paris pour signer avec François Mitterrand un traité d'amitié et de compréhension mutuelle.

Toujours en 93, nous avons eu un représentant près de l'Unesco pour les échanges politiques et culturels et un Institut Français a ouvert à Kiev à cette même date.

Aujourd'hui, les relations se développent et l'Ukraine est satisfaite, surtout depuis 2005, où un dynamisme s'est enclenché au niveau économique et culturel.

On compte en effet 2 milliards de dollars d'échanges commerciaux avec un solde négatif pour l'Ukraine de 800 millions.

Les investissements français augmentent tous les ans et de grandes sociétés comme BNP Paribas ou le Crédit Agricole sont présentes, mais toutes les possibilités sont loin d'être épuisées et en début d'année prochaine Bouygues et Thales signeront des accords.

De plus avec l'Euro 2012 c'est 20 millions d'euros qui seront investis.



Eric Diard :

La venue de Nicolas Sarkozy en Ukraine était fixée en mai et la date reste encore en suspens. Il pourrait être présent lors de la signature de l'accord avec Renovarka qui va recouvrir le toit de Tchernobyl.

Pour ma part, je suis allé en Ukraine il y a deux ans pendant la Révolution Orange, j'y suis retourné en septembre et j'ai pu remarquer la forte croissance économique à Kiev avec de nombreux chantiers. Il y a beaucoup d'intérêt pour la France et les Français et à ce propos, nous sommes passés très rapidement de la 20ème à la 8ème position en tant qu'investisseurs.

Lors de mon voyage pendant la Révolution Orange avec Mariani et Marsaud nous avons observé la volonté de l'Ukraine de pouvoir intégrer l'Union Européenne ou tout du moins de développer la notion de partenariat privilégié.

L'Euro 2012 demandera des infrastructures immenses et les Français doivent se battre pour obtenir des parts de marchés. L'Allemagne garde un rôle de leadership mais le Président Sarkozy a déclaré dans *Le Monde* qu'il veut renforcer les liens entre la France et les pays de l'Europe Orientale.



Aymeri de Montesquiou :

Deux axes doivent se dégager : un sentiment de proximité et de sympathie et dans les domaines agricoles et technologiques. L'Ukraine est un pays qui est en Europe centrale et qui est slave en même temps.

J'ai personnellement été déçu par le comportement de la Pologne qui une fois entrée dans l'Union Européenne s'est précipitée vers les Etats-Unis ou comme la Tchéquie qui acceptent des batteries anti-missiles

(suite page 10)



Alain de Tilière, Président de l'Office de Presse Parlementaire, Annick du Roscoût, Présidente du Haut Comité National de la Francophonie, S.E. Kostiantyn Tymoshenko, Ambassadeur d'Ukraine, Patricia de Figueroa, chargée de mission du Journal du Parlement, Frédéric Hnyda, Secrétaire général du Comité de Défense de la Démocratie en Ukraine et Olivier de Tilière, Directeur de la Rédaction du Journal du Parlement.

EUROPE

sur son sol. L'Ukraine est le troisième bénéficiaire de l'aide américaine après Israël et l'Égypte.

Kostiantyn Tymoshenko : En ce qui concerne l'aide américaine vous connaissez les chiffres, ils ne sont pas comparables, mais l'Ukraine a choisi son chemin européen, même du temps du communisme. La population partage les mêmes valeurs en matière de démocratie, de protection sociale et de santé.

Alain de Tilière : Sans compter que les États-Unis sont très loin et la Russie toute proche. L'Europe est indispensable à l'Ukraine, quelque soit le charme des sirènes américaines. Or il est intéressant pour l'Europe également que l'Ukraine entre à terme dans l'UE...

Kostiantyn Tymoshenko : Nous nous demandons malgré tout s'il existe une compréhension européenne vers l'Ukraine. Nous ne sommes pas dans une démarche d'adhésion rapide car nous ne sommes pas prêts mais ce que nous voulons, c'est que dans le nouvel accord avec l'U.E, soit inscrite une phrase qui dira qu'il y a une perspective d'entrée. Mais les européens sont contre cette phrase, aussi nous espérons une proposition française dans ce nouvel accord.

Aymeri de Montesquiou : Il existe une sympathie mais vue d'ici, c'est plus l'Otan que l'UE.

Kostiantyn Tymoshenko : Nous comptons sur le sommet du 9 septembre en France au niveau politique et économique. Sur l'OTAN, certains de nos voisins en font partie ou sont dans d'autres organisations, nous au milieu !

Aymeri de Montesquiou : A terme, la Russie devra aussi entrer dans l'Otan.

Alain de Tilière : Le Président Sarkozy et la Chancelière Merkel ont d'ailleurs déclaré que l'Ukraine avait vocation à entrer dans l'OTAN.



Jean-Marc Roubaud :

Si l'axe franco-allemand a validé sa position sur l'Otan il faut travailler dans ce sens et le réaliser car pour

le moment les bases intellectuelles sont jetées, mais dans le concret, il n'y a pas grand chose.

Lors de mes voyages en Ukraine, j'ai vu un pays que les Français ne connaissaient pas. J'ai été impressionné par son étonnante modernité et par la volonté des Ukrainiens d'adhérer à des projets européens. Et on peut se poser la question, pourquoi y aurait-il des négociations avec la Turquie et pas avec l'Ukraine ? Il faut être pragmatique, tous les gouvernements devront rendre compte à leur population.

Il faut que la réflexion soit aussi rapide que la vie des citoyens.

Alain de Foucaud : L'Ukraine a plus de sens en Europe que la Turquie !

Aymeri de Montesquiou : Kiev était une grande capitale européenne avec un rayonnement extraordinaire aux 12e et 13e siècles. C'est un pays hétérogène qui appartient à l'Europe Centrale mais avec des parties slaves, il est certain que l'entrée de la Russie dans l'Otan simplifierait les choses.

Kostiantyn Tymoshenko : concernant la francophonie et je m'adresse à la présidente du Haut Comité, je voudrais rappeler qu'en septembre 2006, l'Ukraine est entrée comme observateur de l'OIF et que nous avons lutté pendant 7 ans.

Annick du Roscoät : L'idée est donc de préserver le niveau d'enseignement et l'usage du français en Ukraine, voire d'augmenter ce niveau...

Kostiantyn Tymoshenko : l'Institut Français est actif en Ukraine dans les villes de plus d'un million d'habitants et l'Alliance Française est tenue par des Ukrainiens. Dans les collèges et les lycées, 300.000 élèves apprennent le français avec 5.000 instituteurs. Et dans 14 universités, il y a 5.000 professeurs de français qui sont formés et dans les écoles supérieures 25.000 étudiants !

Annick du Roscoät : la pratique du français passe aussi par la diaspora, qui est importante. La connaissance de la langue est le meilleur des vecteurs d'intégration.

Frédéric Hnyda, Concernant la diaspora, on compte 75.000 Français d'origine ukrainienne, venus en France en grande majorité entre 1918 et 1945. Certains sont même devenus très célèbres ! Pierre Bérégovoy, Serge Lifar, Patricia Kass ou Andy Warhol...

Alain de Foucaud :

Un autre prolongement de la fran-



cophonie que défend le Haut Comité passe également par le droit. Depuis 5 à 6 ans, on assiste en France à un réveil de la Chancellerie qui souhaite promouvoir le droit continental pour répondre à l'invasion du système anglo-saxon et de la « commun law ».

A ce propos, à Paris, beaucoup de cabinets d'avocats sont d'origine anglo-saxonne et le dernier rapport établi à cette époque, par la Banque Mondiale qui analyse le Droit, classe la France en 60ème position. Aussi Jacques Chirac avec la Chancellerie et en particulier le Président de la Cour de Cassation, Jacques Canivet avaient vivement réagi.



Annick du Roscoät :

Lorsque j'avais rencontré le Président Jacques Chirac à l'Élysée, celui-ci était très attentif à cet état de fait. Son soutien pour les actions menées par le Haut Comité montre que la francophonie a toujours été un dossier d'importance à ses yeux.

Alain de Foucaud : Désormais des magistrats de liaison travaillent à l'Ambassade de France à Kiev avec les Magistrats et les Universités de Droit ainsi qu'un cabinet local : Gides, alors que ce principe existait depuis 15 ans à Moscou. Pour aboutir à la création d'une Fondation pour la promotion du Droit Continental. Si des actions sont à faire avec l'Ukraine, je serai très heureux d'y participer ; des avocats ukrainiens pourraient venir en France et nous les recevrons avec plaisir.

Annick du Roscoät : En fait il faut également apprendre aux Français ce qu'est l'Ukraine et vous devez exporter votre image en favorisant les échanges, notamment par le tourisme. C'est sans aucun doute un axe déterminant pour les prochaines années...



OFFICE DE PRESSE PARLEMENTAIRE

Le Journal du Parlement

Les Dossiers régionaux du Journal du Parlement

Les Dossiers économiques du Journal du Parlement

Les Dossiers internationaux du Journal du Parlement

Les Dossiers institutionnels du Journal du Parlement

Les Dossiers scientifiques du Journal du Parlement

Les Dossiers de recherche et prospective du Journal du Parlement

Le Journal du Parlement

Siège : 59, Avenue Victor Hugo - 75116 PARIS

Rédaction : 27, rue Pétion de Villeneuve

75011 PARIS

Téléphone : 01 43 79 07 37

Télécopie : 01 43 79 76 88

Mel : redaction@le-journal-du-parlement.fr

Directeur de la Publication :

Alain de Tilière

Président du Comité Editorial

de l'Office de Presse Parlementaire

Président du Conseil de Rédaction :

Claude-Henry Leconte†

Président d'honneur des Journalistes Européens

Directeur de la Rédaction :

Olivier de Tilière

Délégué Général de l'Office

de Presse Parlementaire

Rédacteur en Chef :

Madi Testard

Conseiller auprès du Comité Editorial :

Alain Malraux

Directrice Artistique :

Colette de Tilière, Suzanne Worms†

Directeur du Développement

et des Relations Extérieures :

Paul-Emmanuel Bonnet des Arnoux

Chargée de mission :

Patricia de Figueirêdo

Secrétaire de Rédaction :

Pauline Wirth du Verger

Assistante/Secrétaire de Rédaction :

Anne Tougard

Ont également collaboré à ce numéro :

Michel David, Suzanne Montigny,

Martine Val-Dumas, Clara Valenberg,

Cécile d'Orville, Louise Gineste,

Chloé Neuville, Sandrine Bavard,

Camille Fabre.

Photogravure :

Sébastien Deligne - Atelier Alfortville

Publicité :

Office National de Publicité

23, rue Jean Giraudoux - 75116 Paris.

Téléphone : 01 43 79 60 60

Télécopie : 01 43 79 76 88

Dossiers du Journal du Parlement

Directeur de la Publication : Jean-Pierre Kalfon

Conception et Direction : Hervé Le Hénaff

Conseiller auprès du Comité Editorial :

Préfet Lucien Vochel (er)

Directeurs éditoriaux :

Sophie de Gaulle, Marc Buonomano

Editeur délégué

Office de Publications

Administratives et Sociales

41, rue Saint-Sébastien - 75011 Paris

Téléphone : 01 49 29 11 20

Télécopie : 01 49 29 11 46

Commission Paritaire : 05.07T78321

Impression : JPrint, Paris. Dépôt légal à parution

Droit de reproduction partielle autorisée sous réserve de mention :

JOURNAL DU PARLEMENT

Tous droits de reproduction réservés pour tous pays.

Dépôt légal à parution. Les informations sont données à

titre rédactionnel et ne sauraient engager la responsabilité

de l'éditeur par erreurs ou omissions. Les articles n'en-

gagent que leur auteur et n'engagent pas la rédaction ni

l'éditeur. Les documents rédactionnels ne sont pas ren-

voyés. Les photos fournies sont de libre reproduction et

publiées sous la responsabilité de celui qui les transmet

au journal. Une publication des Editions de Tilière,

société de presse au capital de 7622,45€.

Parutions : session printemps-été-automne-hiver.

LE JOURNAL DU PARLEMENT

est titulaire du titre

LA GAZETTE DE FRANCE

de Théophraste Renaudot